

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La cherté de la vie. L'augmentation des salaires ne fait qu'aggraver le mal. Qu'on abolisse les rouages inutiles de centralisation à outrance : le commerce libre : c'est le seul remède. — La Conférence de la paix à l'œuvre. La Société des Nations. — La réunion de l'île des Princes. — L'accès de démence de d'Annunzio!

Les journaux ont annoncé l'arrestation d'un M. Leprince, vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de pâtes alimentaires fraîches. Chargé de répartir, entre les membres de la Chambre syndicale, des farines destinées à la fabrication des pâtes, M. Leprince les aurait vendues à un prix supérieur à la taxe officielle. De plus, dès le jour où cette taxe fut levée, M. Leprince aurait incité les adhérents au syndicat à vendre leurs pâtes 2 fr. 40 au lieu de 2 francs, prix normal.

Simple fait divers qui ramène l'attention sur l'irritante et angoissante question de la vie chère, qu'il faudrait pourtant liquider.

La vie devient tous les jours plus pénible pour l'immense majorité des Français qui avaient le droit d'espérer un fléchissement des prix après la guerre. Non seulement les prix ne fléchissent pas, mais ils augmentent sans cesse. Comment en serait-il autrement si les gros bonnets, les stockistes, les grands manitous, uniquement préoccupés d'arrondir leurs scandaleux bénéfices, considèrent comme inexistantes les décisions gouvernementales ?

Les travailleurs ont essayé de solutionner la question en ce qui les concerne. Ils ont demandé, ils demandent encore un accroissement de leurs salaires. Qui oserait les en blâmer ? Pourtant cette solution, si étrange que cela paraisse, va à l'encontre du but poursuivi.

Les patrons doivent payer toujours plus cher leurs ouvriers. Sous peine d'être contraints d'arrêter leur industrie, les patrons sont bien obligés d'élever leurs prix de vente. Ils ne peuvent travailler à perte. La répercussion s'étend et se généralise. Toute augmentation de salaires entraîne une nouvelle augmentation du prix des marchandises et finalement l'ouvrier avec un salaire accru, constate que sa situation ne s'améliore pas.

On tourne dans un cercle vicieux dont s'offrent surtout les retraités, les employés, les petits rentiers, qui eux n'ont pas la possibilité d'accroître des revenus modestes, obtenus par toute une vie de labeur et qui ne suffisent plus à assurer leur existence.

L'arrestation d'un « gros bonnet » permet de croire que nos dirigeants comprennent la nécessité d'en finir avec le problème de la vie chère. Comment y parviendra-t-on ? Pas en multipliant les intermédiaires, à coup sûr. Pas en perpétuant tous ces rouages inutiles, aujourd'hui, qui, dans tous les départements, compliquent la répartition des denrées et élèvent leur prix par d'innombrables manipulations désormais injustifiées.

Qu'on supprime la centralisation à outrance. Qu'on rende au commerce et à l'industrie la liberté d'avant guerre. Mais pour cela, il faut que les transports fonctionnent normalement. Il faut que les armateurs aient la liberté d'aller chercher au loin les stocks de denrées qui pourrissent sur les quais africains. Il faut donner libre champ à l'initiative privée au lieu de favoriser les insatiables intermédiaires par une réglementation désuète, tatillonne, restrictive, favorable seulement aux spéculateurs et aux accapareurs.

Qu'on en revienne en un mot à la vie normale du commerce libre. Alors l'offre se fera plus abondante par suite de initiatives privées. La concurrence reprendra ses droits bien-faisants. La hausse sera enrayerée. Nous toucherons au moment où les prix, sans revenir à ce qu'ils étaient en 1914, tendront vers un taux normal. Les commerçants honnêtes, qui se contentent d'un gain légitime, obligeront les autres à mettre une sourdine à leurs agissements égoïstes. La crise sera conjurée. On aura réussi à abaisser le coût de l'existen-

ce. C'est le seul moyen d'améliorer le sort des travailleurs et du pays tout entier.

Nos législateurs feraient mieux de s'occuper de cette question vitale que de perdre leur temps à tendre des embûches au gouvernement, ou encore de préparer de savantes plaidoiries pour défendre les boches riches et généreux qui rêvent de s'installer chez nous pour juguler le commerce français.

La Conférence de la Paix entre en plein dans son rôle en s'occupant dès maintenant de réaliser cette Société des Nations qui fixera la carte du monde selon les légitimes aspirations de l'univers civilisé. Il ne faut pas s'attendre à l'approbation des vaincus. Toutes les nouvelles qui nous viennent de Berlin attestent que la mentalité des Barbares n'a pas été modifiée par la juste défaite infligée au peuple orgueilleux.

Le gouvernement de Berlin laisse publier, par la presse teutonne, les conditions qu'il a la prétention d'imposer (!) aux vainqueurs. Nos ennemis, acculés à un armistice qui seul a évité une catastrophe, émettent aujourd'hui la prétention d'interpréter les conditions du Président américain. Ils veulent surtout s'opposer à toute mesure qui entraverait leur impérialisme économique. Demain comme hier, les Boches entendent reprendre possession du marché mondial et en chasser les Alliés. Voilà ce qu'en est le peuple vaincu qu'un mois de lutte supplémentaire eût égaré dans des proportions insoupçonnées !

Cela seul prouve combien il va falloir jouer serré avec de pareils adversaires ; combien il sera nécessaire d'encercler la Germanie dans un réseau de conditions qui brideront à jamais l'ambition démesurée de la perdue nation.

À côté des notes officieuses stupéfiantes publiées par la presse, on constate une campagne qui n'est pas moins surprenante. On se souvient du prince Lichnowski, ambassadeur à Londres qui, en 1918, eut le courage d'affirmer la responsabilité de Guillaume dans le conflit. On pouvait supposer que ce point de départ inclinerait Lichnowski à pousser son pays à expier les fautes commises. Point du tout. Lichnowski redevenait aujourd'hui un parfait pangermaniste. Dans le Berliner Tageblatt il refuse de rendre à la Pologne les provinces volées.

Si l'Allemagne, dit le prince, perd les champs et les mines de la Pologne prussienne, elle subira un désastre économique que rien ne compensera, même pas l'incorporation de l'Autriche allemande.

Et il ajoute : la Pologne a été démembrée avec justice (!) parce que l'anarchie y régnait en permanence ; la Pologne n'a besoin d'aucun accès sur la mer parce qu'elle peut se développer à l'infini du côté de la Russie ; l'Allemagne a perdu la guerre contre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis mais non contre la Russie, la Pologne et la Bohême et n'a par conséquent, rien à leur céder.

« Voici, écrit la Tribune de Genève, le raisonnement d'un Allemand qu'on croyait libéral ! Avec cette mentalité persistante qu'affichent aussi impudemment ses meilleurs représentants, comment la Société des Nations pourra-t-elle, sans garanties, accepter l'Empire dans son sein au même titre que les nations sûres et loyales ? Quel danger pour le monde que cette « pseudo-République » et quel danger pour la Suisse en particulier ! »

La Suisse aurait un moyen de se préserver : ce serait de mettre impitoyablement à la porte tous les industriels boches qui transfèrent leurs usines en Helvétie. Le fait est fréquent. Nous en avons parlé, preuves à l'appui. Il est certain que si nos voisins ne prennent pas une décision énergique, les Alliés resteront pleins de méfiance pour toutes les marchandises qui leur viendront de Suisse !

Déjà les Boches veulent reconquérir les marchés mondiaux. Les Alliés se défendent. Dans son intérêt la Suisse fera bien de suivre l'exemple.

La proposition adressée aux Bolcheviks, les conviant à une conférence dans l'île des Princes, a une mauvaise presse. D'une manière générale tous les journaux apprécient sans tendresse l'avance faite aux ban-

dités qui ont trahi la cause des Alliés et qui se maintiennent au pouvoir uniquement par une terreur effroyable.

Longuet, représentant du bolchevisme en France, peut essayer de duper le public, il n'y parviendra pas. Il peut affirmer qu'on diffame ses amis de là-bas, nous répondrons par une opinion que personne ne contestera, celle de M. Branting, le leader socialiste suédois :

« Nous avons aussi des bolcheviks en Suède, dit-il, mais mes compatriotes ont vu de près les effets du bolchevisme en Russie et ne sont pas disposés, à quelques exceptions près, à avoir des rapports avec eux. Je suis surpris que les Alliés n'agissent pas plus énergiquement pour vaincre le bolchevisme dans les états baltiques... Les Alliés ont là une belle occasion de prouver qu'ils sont les champions de la cause des petites nations. »

Les socialistes suédois qui ont vu ce qu'est le bolchevisme, ne veulent avoir aucun rapport avec les scélérats qui mènent le pays à la ruine totale. C'est une opinion qui a sur celle de Longuet la supériorité d'être basée sur des réalités vécutées.

Quoi qu'il en soit, la stupéfaction a été à peu près générale de la proposition Wilson. Mais l'événement redouté ne se produira sans doute pas. Les gouvernements russes restés fidèles aux Alliés refusent de se rendre avec les Bolcheviks. Ces derniers, de leur côté, somment M. Wilson de les appeler non dans un coin isolé, mais dans un grand centre, où ils pourraient faire de la « bonne besogne ».

Il restera de l'incident que toute entente est impossible avec les tyrans de Moscou et qu'il faut suivre le sage conseil de Branting : venir en aide aux peuples qui veulent s'affranchir du bolchevisme. Il y a de l'intérêt de la civilisation.

D'Annunzio vient de publier une lettre enflammée qui n'ajoutera rien à sa gloire ! Le grand poète italien part en guerre contre les Alliés qui ne veulent pas permettre à l'Italie, la grande victorieuse, de faire de l'Adriatique un lac romain. Les Alliés veulent concilier les droits Yougo-Slaves avec l'ambition de nos voisins. C'est juste, mais cela paraît intolérable à d'Annunzio. Il le dit. Il l'écrit en termes grandiloquents. D'Annunzio parle des « mâchoires du peuple aux cinq repas », des « trente-deux dents du sourire indéchiffrable », de celui qui gouverne « le peuple à la bannière étoilée », enfin « du peuple de la revanche enivré de victoire », sortant tous ses panaches.....

Comme on le voit, Angleterre, Amérique et France en prennent pour leur grade.

D'Annunzio oublie trop, vraiment, que l'injure ne supplée jamais à l'argument ; il oublie trop que sans les Alliés les Italiens étaient perdus après Caporetto ; il oublie trop que la France a sauvé le Monde, par sa résistance opiniâtre.

L'heure n'est pas aux discussions qui pourraient créer l'irréparable. D'Annunzio s'est trompé. Revenu d'un accès de patriotisme sarrasin, il sera le premier à regretter ses épithètes amères et imméritées.

Le panache de la France, ô poète, est fait de près de deux millions de morts glorieuses. Si nos enfants n'avaient pas barré la route aux Barbares, l'Italie, aujourd'hui serait en partie annexée à l'Autriche.

Le peuple italien lui-même ouvrira les yeux du poète aveuglé !.....

Billet Parisien

(De notre Correspondant parisien) : Paris, 25 janvier 1919.

LES FORCES MAUVAISES

Il ne faut pas se lasser de le redire, parce que c'est la vérité et parce que trop de gens ont intérêt à propager le mensonge contraire : c'est uniquement à nos soldats et à leurs grands chefs que nous devons la victoire. En dépit des discours que la Chambre des députés fait afficher à nos frais dans toutes les communes de France et qui n'ajoutent rien au

renom de M. Paul Deschanel, les politiciens n'y ont aucune part. Bien au contraire, leur agitation brouillonne, les ambitions ministérielles et les intrigues de couloirs, la faiblesse des gouvernements successifs obligés sans cesse de se défendre contre les convoitises des « remplaçants », l'incompétence de ministres qui se croient bons à tout et ne sont propres à rien ; tout cela n'a fait que prolonger la guerre et retarder l'heure de la victoire.

Il y a plus. Sans parler des députés et sénateurs qui sont actuellement sous les verrous et auront à répondre de l'accusation d'intelligences avec l'ennemi, il s'est trouvé de soi-disant représentants du peuple français pour faire en pleine guerre de la propagande allemande et pour essayer, consciemment ou non, de saboter l'œuvre de nos héroïques soldats.

Notre confrère, la Démocratie Nouvelle, qui mène une campagne aussi courageuse qu'utile contre les politiciens parasites, rappelle fort à propos la manifestation scandaleusement défaitiste à laquelle se livrèrent à Limoges, le 22 mai 1917, quatre députés socialistes de la Haute-Vienne. « Nous demandons la paix immédiate, sans annexions, sans redevances, sans conquêtes », disait le député Betoulle. Son collègue Pavy s'efforçait de faire retomber sur la France la responsabilité de la guerre. « Les torts, s'écriait-il, ne sont pas tous du même côté ». Le député Valière opinait dans le même sens, accusant les partis dirigeants de France d'avoir souhaité la guerre. Quant au citoyen Pressemane, il n'y allait pas par quatre chemins et déclarait tout net :

« Croyez-vous que nous soyons capables de mettre les Allemands à merci pour leur imposer toutes nos conditions ? Non. Notre formule, à nous, est la suivante : Paix sans victoire, pour paix durable. Cette paix, nous la demandons immédiate ».

Au cours même de la guerre, alors que l'ennemi tenait sous son genou plusieurs départements français, voilà les odieuses paroles que prononçaient en public des hommes qui prétendent représenter la nation. Et personne ne s'en est formalisé dans les milieux politiques et gouvernementaux. C'est à croire que, pour les politiciens, les mots de bien et de mal, de vice et de vertu n'ont plus de sens.....

L'Allemand est vaincu, mais grâce aux politiciens, les forces mauvaises n'ont pas cessé d'agir, et si les bons citoyens ne se groupent pas, elles menacent de rendre inutile une victoire si chèrement acquise.

Claude BARCY.

Ce que les vaincus paieront

L'une des clauses de la nouvelle convention d'armistice met à la disposition de l'Entente, pour le ravitaillement de l'Europe, toute la flotte commerciale que l'Allemagne retenait depuis quatre ans pour cause de blocus dans ses ports.

En quoi consiste-t-elle ? Les statistiques les plus récentes permettent les estimations suivantes :

An cours de la déclaration de guerre, le tonnage de la flotte allemande était d'environ 5 millions de tonnes ; 1.800.000 ont été ou saisies ou détruites ; il y a eu d'autres pertes, qui font qu'à cette heure il resterait à nos ennemis 1.400 voiliers, jaugeant net 350.000 tonnes et 1.379 bateaux à vapeur, jaugeant 2.819.969 tonneaux brut et 1.679.919 tonneaux net.

Dans cette flotte figurent vingt-deux bâtiments de plus de 10.000 tonneaux, dont la construction a été achevée depuis 1914. Parmi eux le plus important est le Bismarck, 56.000 tonneaux, avec une force de propulsion de 65.000 chevaux ; après lui, viennent le Columbus, de 35.000 tonneaux, le Tirpitz, le Zeppelin, le Cap Polonio, l'Oswald, de 19.000 tonneaux.

Enfin l'Allemagne possède encore quatorze pétroliers jaugeant ensemble 60.000 tonneaux.

C'est donc un appoint extrêmement important apporté aux immenses besoins en transports de l'Entente et qui, peut-être, permettra un adoucissement aux restrictions et à la hausse des prix.

Un journal allemand rend justice à l'excellente tenue de nos troupes d'occupation

Voici ce qu'écrivait le Bayerischer Kurier du 14 décembre. On remarquera le ton de surprise à peine dissimulée. Les habitants du Palatinat bavarois s'attendaient évidemment à trouver leurs vainqueurs moins magnanimes, et à subir, en représailles du traitement barbare infligé aux populations civiles françaises par les troupes allemandes d'occupation, un traitement sévère.

Jusqu'à présent, plus de 40.000 hommes de troupes françaises sont arrivés en territoire palatin. L'entrée de ces troupes d'occupation ne donna lieu à aucune plainte. Les troupes coloniales également se conduisent mieux qu'on ne s'y attendait. Diverses maisons de commerce commencent déjà à se franciser ; dans leurs étalages, elles mettent les prix en monnaie française à côté des prix en monnaie allemande. Différents hôtels ont arboré des enseignes qui portent des programmes de concerts rédigés en français. Le Conseil de guerre français de Spire a déjà fonctionné pour juger quelques gamins accusés d'avoir dérobé des objets d'équipement français.

INFORMATIONS

La Conférence de la Paix

Le président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et les ministres des affaires étrangères d'Amérique, de l'Empire britannique de la France, de l'Italie et les représentants du Japon se sont réunis, au quai d'Orsay, lundi matin, de 10 heures et demie à midi et demi, et l'après-midi, de 3 heures à 5 heures.

Le matin, on a précisé les programmes d'études et la constitution de nouvelles commissions pour les questions économiques, financières, du droit privé et maritime.

La réunion des représentants a poursuivi les échanges de vues sur les anciennes colonies allemandes du Pacifique et de l'Extrême-Orient.

Les représentants des dominions et de la Chine ont été entendus.

Une République de l'Ouest

Les comités d'ouvriers et soldats des dix petites républiques socialistes du nord-ouest de l'Allemagne ont tenu le 26 janvier, à Brunswick, un Congrès par lequel ils ont décidé la proclamation d'une république socialiste de l'ouest de l'Allemagne, qui sera gouvernée par les conseils socialistes.

Le sort du kaiser

Un journal berlinois a fait paraître une édition spéciale, rapidement enlevée en raison de la nouvelle sensationnelle qu'elle contient.

Le journal affirme que le kaiser et sa famille entendent retourner en Allemagne, pour y vivre comme simples particuliers, aussitôt que l'Assemblée nationale aura redonné au pays une Constitution légale.

Les Allemands préparent une insurrection irlandaise

D'après un diplomate neutre les Allemands emploient tous les moyens pour aider et précipiter une insurrection irlandaise. De fortes sommes d'argent allemand continuent à être secrètement envoyées en Irlande par des entremises américaines et neutres, malgré la vigilance des alliés, tandis que d'autre part les agents allemands, dit-on, sont en contact continu avec les sinn-feiners.

Les sujets ennemis internés au Canada

Le gouvernement canadien a donné au ministre de la justice les pouvoirs nécessaires pour déporter les étrangers de nationalité ennemie, qui sont considérés comme dangereux et indésirables.

La liquidation de leurs biens sera réglée par le traité de paix, mais ils pourront recevoir, en quittant le Canada, une somme ne dépassant pas 75 dollars. Il y a actuellement au Canada, 2.600 ennemis internés, dont 1.700 Allemands.

Un crime des Bolcheviks

M. Edouard Goujon, qui habite Nice depuis une vingtaine d'années, a reçu la triste nouvelle de l'assassinat de son frère Jules par une bande de bolcheviks, à Moscou.

L'Eclairateur donne quelques détails sur l'assassinat. Il y a environ un mois, M. Jules Goujon, propriétaire d'une grande usine métallurgique en Russie, se trouvait dans sa villa avec sa femme et deux amis ; il venait de subir une opération qui avait parfaitement réussi ; soudain, entre une bande d'ignobles individus ; l'un demanda qui est Goujon ? Le maître de répondre la maison : « C'est moi ! » On voulut arrêter M. Goujon qui résista. Pas tant d'histoires, dit alors le chef de la bande, et sortez ! son revolver tira à bout portant. Les bandits partent ensuite sans rien emporter.

Les Français seraient entrés à Kieff

Selon le journal « Zeit », de Vienne les troupes françaises et roumaines ont fait leur entrée à Kieff.

Les finances bolchevistes

Les « Dernières Nouvelles de Munich » signalent que le budget du gouvernement bolchevik russe pour 1919, présente un déficit de 40 milliards de roubles, sans compter le déficit spécial des postes et télégraphes.

L'agitation en Espagne

Les parlementaires catalans posent à la Chambre la question de l'autonomie de la Catalogne. Interrogé sur la situation difficile créée au gouvernement, M. de Romanones a assuré que, dans les circonstances actuelles, et précisément à cause de leur gravité, il était fermement résolu à rester à un poste qu'il n'avait accepté que par devoir.

Les monarchistes portugais battus

Les monarchistes portugais qui se trouvaient, dans les villages de la frontière, arrivent à Vigo et bien qu'ils ne veulent pas faire de déclarations, il est évident qu'ils fuient leur pays parce que la cause royaliste est perdue. Des voyageurs rapportent que l'agitation est grande à Valença et dans d'autres villages. On croit que les monarchistes s'apprêtent à se retirer. Les agents royalistes, arrivés ces jours derniers pour proclamer le succès de leur parti, ont disparu aujourd'hui.

Bel exploit d'aviateurs

On reçoit la dépêche suivante de Rosas (Espagne), province de Gérone : « Le lieutenant Roget et le capitaine Coli, repartis d'Alger hier, à midi, ont atterri à Rosas, à 19 heures. Ils ont été gênés par le mauvais temps, par la nuit et par le mistral. Ils ont converti, dans la même journée, 1.600 kilomètres au-dessus de la mer Méditerranée, qu'ils ont traversée deux fois. Ils repartiront dès que possible. »

L'autorité militaire de la 15^e région annonce que les aviateurs Coli et Roget ne partiront pas de Rosas aujourd'hui.

Le trafic des wagons

Lundi ont commencé, devant le 4^e Conseil de guerre de Paris, les débats d'une grave affaire de trafic de wagons. Dix-huit accusés, négociants en vins, intermédiaires, employés de la Compagnie du P. L. M. sont inculpés.

Des sommes importantes étaient versées par les négociants en vins pour avoir des wagons. C'est ainsi qu'ils payaient 20.000 francs 50 plates-formes, 40.000 francs 70 wagons.

Une grave affaire de spéculation sur le sucre

Un nouveau scandale vient d'éclater à Marseille. Il s'agit d'une importante affaire d'accaparement et de spéculation.

La police, ayant appris qu'une grosse livraison de sucre devait être effectuée dans le quartier de la Plaine, envoya des agents, qui purent saisir 10.000 kilos de sucre au moment où ils étaient vendus à un prix supérieur à la taxe.

On cherche maintenant à connaître la provenance de ce sucre. On s'attend à des surprises, car tout semble indiquer que cette affaire est liée à une autre opération également scandaleuse.

Haute-Cour

Jeudi prochain, M. Caillaud sera interrogé pour la première fois par M. Pérès, président de la commission d'instruction de la Cour de justice. Cet interrogatoire aura lieu Palais du Luxembourg, où l'ancien président du conseil sera amené de la prison de la Santé.

CHRONIQUE LOCALE

LES LEBUREAU !

Par suite de la crise des transports, c'est ce qu'on nous affirme, le public trouve difficilement des allumettes. M. Lebureau n'en continue pas moins à déclarer que les allumettes ne manquent pas, car on en fabrique chaque jour des stocks considérables.

Eh bien, méfions-nous de cette nouvelle fabrication : M. Lebureau nous réserve une surprise désagréable.

Un de nos confrères parisiens nous apprend, en effet que depuis l'armistice, le bureau de la guerre s'est trouvé encombré d'un stock considérable de baraquas en bois dont il n'avait plus besoin.

Après avoir essayé en vain, ajoute notre confrère, de les faire prendre par les Américains, M. Lebureau de la guerre s'adressa à son collègue M. Lebureau du commerce. Ce dernier eut alors l'idée d'employer le bois des dites baraquas à la fabrication des allumettes. Pourquoi le public se plaint-il de ces allumettes ? Simplement parce que ces messieurs ont oublié que le bois en question était... ignifugé !

Nous ne serons donc pas plus avancés après qu'avant : nous aurons des bouts de bois qui ne flamberont pas.

M. Lebureau n'en sera pas autrement ému : le public achètera les boîtes d'allumettes, et le stock de bois ignifugé sera liquidé.

C'est que M. Lebureau ne s'en fait pas : la guerre ne lui a rien appris. Il continue son petit train-train comme si pendant ces 52 mois terribles tout s'était passé normalement. Lois, décrets, circulaires sont faits pour être appliqués, et ils sont appliqués avec la même rigueur, le même protocole, la même diligence qu'au temps de paix.

Un fait prouvera surabondamment combien, malgré la guerre, l'esprit d'initiative fait toujours totalement défaut à M. Lebureau.

Une société américaine dont le siège est à Paris, apprend que dans un secteur, les troupes américaines et françaises manquaient de tabac. La société fit expédier de Tunis pour 50.000 francs de cigarettes à raison de 0 fr. 15 le paquet, et elle s'empresse d'en faire don au ministère de la guerre qui accepta et remercia. La société américaine heureuse d'avoir pu rendre service à des milliers de poilus ne s'occupa plus de cette affaire qui, pour elle, était définitivement réglée.

Elle ne connaissait pas M. Lebureau. En effet, lorsque les cigarettes arrivèrent à Marseille, les Lebureau de la douane avertis cependant, s'armèrent du règlement, et firent savoir à la société d'avoir à payer les frais de régie, soit 125.000 francs, sinon les paquets ne seraient pas livrés. Les représentants de la société ne comprirent pas :

« Comment ! nous faisons cadeau de 50.000 francs de cigarettes et on ne nous tient pas quittes, dirent-ils. »

« Pardon, pardon, répliqua la douane, vous n'avez pas le droit de donner des cigarettes sans acquitter les taxes. »

« Très bien, répliquèrent les représentants de la société, nous ne paierons pas un sou de plus. Mais

qu'allez-vous faire de ces cigarettes qui appartiennent au ministère de la guerre. »

La régie répondit : « Les cigarettes ne seront pas distribuées. Elles resteront dans leurs paquets. »

Et de fait, voilà 6 mois que des milliers de paquets de cigarettes sont sur les quais de Marseille où, comme bien on pense, elles pourrissent.

Comme la société américaine ne paiera pas les droits de douane, ces paquets, dans quelques semaines, seront jetés au fumier, non pas, toutefois, sans que les Lebureau n'aient fait forces enquêtes, procès-verbaux, états, rapports.

M. Lebureau n'a rien appris pendant la guerre : est-ce sa faute ? Peut-être, non, mais c'est bien celle des grands manitous qui traînent dans les antichambres des ministères.

Si M. Lebureau avait eu un peu d'esprit d'initiative, s'il avait eu le tempérament américain, qu'aurait-il dit ?

Il faut payer 125.000 francs de droits. Eh bien, c'est simple : envoyons les cigarettes au front, cigarettes qui ne nous coûtent rien et vendons-les aux coopératives régimentaires, qui se chargeront bien de les écoulées, à 0 fr. 30 ou à 0 fr. 35 le paquet.

C'était trop simple. Pardon, c'était trop compliqué pour M. Lebureau, car pour lui le plus simple, afin de ne pas se créer de soucis de travail supplémentaire, ce fut de laisser les paquets de cigarettes sur les quais de Marseille. De cette façon, pas de quittances à établir, pas de rapports à faire. Et dire qu'il y a des gens qui osent rire de ces sottises-là !

Légion d'honneur

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur les officiers suivants du 7^e d'infanterie :

Thomas Aimé-Justin-Gaston sous-lieutenant (réserve), à la 11^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : excellent officier, d'une bravoure et d'une cranerie remarquables. S'est particulièrement distingué par son calme et son sang-froid, le 31 mai 1918, pendant la défense du village de Tigny, où il a été grièvement blessé. Quatre citations.

Trezaïn Vital-Victor, sous-lieutenant à titre temporaire (réserve) à la 1^{re} compagnie de mitrailleuses du 7^e rég. d'infanterie : excellent officier d'un courage, d'un sang-froid exceptionnels et d'une très belle attitude au feu. A toujours donné le plus bel exemple de toutes les vertus militaires et a été blessé grièvement, le 31 mai 1918, à Hartennes (Aisne). Une blessure antérieure. Trois citations.

Nos félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire, la croix de guerre avec palme ont été attribuées aux soldats du 7^e dont les noms suivent :

Thomas Alfred-Henri-Pierre, soldat (réserve) à la 5^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : excellent soldat, brave jusqu'à la témérité. A été grièvement blessé, le 24 avril 1918 à Hangard-en-Santerre en ramenant son chef de section, très gravement atteint, sous un feu des plus violents. Enucléation de l'œil gauche. Une blessure antérieure.

Havard Gaston, soldat (réserve) à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : excellent soldat, modèle de bravoure et de dévouement. A été grièvement blessé, le 30 mai 1918, en se portant sur une position violemment battue par l'artillerie ennemie. Amputé de l'avant-bras droit.

Toutes nos sympathies à ces vaillants mutilés.

Citations à l'ordre du jour

Nous relevons la citation suivante dont vient d'être l'objet un caducien M. Alix, en religion R. P. Marie-Bernard, fondateur de la Léproserie de Harrar, aumônier militaire depuis 1915 :

« Aumônier titulaire au G. B. C. 52. Engagé comme aumônier volontaire à l'âge de 60 ans, deux fois blessé par éclats d'obus sur le champ de bataille dans l'exercice de son ministère, a pris part aux grandes offensives de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine et à toutes les opérations de mars à novembre 1918, prodiguant partout ses soins et ses consolations aux malades et aux blessés, s'imposant à tous en exemple par son grand cœur, ses rares mérites et son admirable dévouement, notamment dans

la tâche singulièrement pénible de l'assainissement de champs de bataille longtemps délaissés et de l'identification des corps abandonnés. »

M. le R. P. Marie-Bernard a été, ainsi que nous l'avons annoncé, plusieurs fois cité.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

A un poète

Nous avons reçu une Ode au *Journal du Lot*. Un aimable lecteur chante nos louanges. Nous l'en remercions, mais il comprendra, sans qu'il soit besoin d'insister, que l'insertion de son œuvre est impossible dans nos colonnes. Si notre feuille a joué un rôle utile au cours de ces quatre dernières années, nous en sommes ravis, mais ce n'est vraiment pas à nous qu'il sied de l'imprimer !

Le fanion du 3^e bataillon du 7^e

M. le lieutenant-colonel Dewater, commandant le 7^e d'infanterie, vient d'adresser à M. Chéry la lettre suivante pour remercier les caduciens qui, par leur généreuse obole, ont offert un fanion d'honneur au 3^e bataillon du 7^e d'infanterie :

Monsieur, Je viens vous remercier du fanion que vous avez bien voulu offrir au 3^e Bataillon du 7^e au nom de la ville de Cahors. Remerciez également toutes les personnes qui ont contribué à l'achat ou à la confection de ce si touchant souvenir qui a été droit au cœur de nos braves poilus.

J'ai vu votre fanion de vive voix, si comme je l'espère, j'ai l'honneur de ramener le 7^e à Cahors après la signature de la paix : nous serons heureux et fiers de déléguer dans les rues de la ville qui a montré tant de sympathie pour son régiment depuis 4 ans 1/2.

Sentiments distingués. Lieutenant-colonel DEWATER.

Postes

M. Fouillade, facteur à Sousceyrac, est nommé à Martel.

M. Maldès, facteur à Teyssieu, est nommé à Sousceyrac.

Tribunal correctionnel

Dans notre compte rendu du tribunal correctionnel, publié dimanche, une erreur s'est produite, à la rubrique « coups ».

La dame Couderc, épouse Cocheton, 48 ans, chiffonnière, rue des Soubirous, n° 5, a été condamnée à 5 francs d'amende et à 16 francs de dommages intérêts pour injures et diffamation.

La jeune L... a été condamnée à 16 francs pour coups ; mais appel a été relevé de ce dernier jugement.

En appel

On se souvient de la tentative de vol avec violence faite au mois de novembre par deux jeunes réfugiés chez Mme Bally, épicière dans la rue Nationale, à Cahors. Ces deux jeunes gens avaient pénétré dans son magasin vers six heures et demie du soir. L'un d'eux, ayant éteint le gaz, avait saisi Mme Bally à la gorge, lui avait brisé une dent et l'avait renversée, lui occasionnant dans la chute, une blessure à la tête. A ses cris, les enfants prirent la fuite.

Le tribunal de Cahors les avait acquittés tous les deux comme ayant accompli leur acte sans discernement, mais il avait ordonné que le plus âgé serait envoyé dans une maison de correction jusqu'à 21 ans.

Dans son audience de samedi, après plaidoirie de M^e Besse, la Cour a décidé que ce jeune homme soit rendu à sa famille.

Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de décembre 1918 : 1077 moutons et 71 porcs.

La neige

La neige a fait son apparition dans notre région dimanche vers 20 heures. Durant toute la nuit la neige tomba en abondance, et lundi matin les rues étaient recouvertes d'une couche assez épaisse. Mardi matin elle avait à peu près totalement disparu.

Pour les victimes des Boches, de Douai en particulier

9 ^e liste	
Anonyme.....	2 »
M. Dubernet.....	50 »
Mme Loris-Gambetta.....	40 »
L'abbé Canocé.....	5 »
Mlle Lacombe.....	5 »
Mme Lesladré, serrurier.....	5 »
Mme veuve Garrigues.....	5 »
Mme Fayret, pharmacie.....	2 »
Mme Pradel.....	5 »
M. Dou, ingénieur.....	10 »

Le personnel des Ponts et Chaussées, section de l'ingénieur :	
M. Moullérat.....	5 »
M. Rames.....	5 »
M. Filhici.....	2 »
M. Guiraud.....	2 »
M. Composieux.....	1 »
M. Sudries.....	1 »
M. Traucou.....	1 »

Listes précédentes..... 116 »

Total..... 925 50

Théâtre de Cahors

Le 12 février la tournée du Théâtre des Nouveautés donnera sur la scène de notre Théâtre, une représentation de gala avec deux chefs-d'œuvre de TRISTAN BERNARD : 1^o *Le Poultailler*, comédie légère en 3 actes. 2^o *L'Anglais tel qu'on le parle*, 1 acte de fou rire.

Mercuès

Légion d'honneur. — Nous sommes heureux de relever l'inscription au titre de chevalier de la Légion d'honneur, de M. le lieutenant Louis Alrué, du 92^e territorial, le mari de notre sympathique veuve. Décoré de la médaille militaire, comptant à son actif de nombreuses campagnes et parti au début de la mobilisation, ce vaillant officier, qui assure encore le service de sa compagnie, est récompensé par une distinction bien méritée. Nos félicitations au nouveau légionnaire.

Puy-l'Évêque

Légion d'honneur. — Notre regretté compatriote le lieutenant Bessières Joseph, d'Issudol, commune de Puy-l'Évêque, mort depuis, des suites des blessures reçues à l'ennemi avait été fait chevalier de la Légion d'honneur avec la magnifique citation ci-après :

« Bessières Joseph-Auguste-Pierre, lieutenant à titre temporaire (actif) à la compagnie de mitrailleuses du 1^{er} bataillon de marche de l'infanterie légère d'Afrique : le 14 septembre 1918, chargé avec son peloton de mitrailleuses d'appuyer l'attaque d'une unité et voyant cette dernière privée de son chef, soumise à une violente réaction ennemie a rassemblé autour de ses pièces les éléments restants et grâce à son sang-froid et à son énergie a reconstruit une ligne qui a arrêté le contre-attaque ennemie. Blessé et fortement contusionné a conservé son commandement et n'est allé se faire panser qu'après l'action. Trois blessures antérieures. Quatre citations. »

Nous adressons à la famille de notre vaillant et regretté compatriote l'expression de notre admiration et de nos sincères condoléances. L. D.

Figeac

Banquet. — Les mutilés de la région de Figeac feront un banquet pour célébrer la victoire le dimanche 9 février, à midi. Prière aux mutilés désireux d'y prendre part, de se faire inscrire chez M. Dumont, place Vival, à Figeac en lui adressant le prix du repas qui est fixé à 8 francs, café compris.

Rassemblement à 11 heures du matin, sous la halle aux grains, et défilé pour se rendre à l'hôtel des Carmes, où aura lieu le banquet.

Lunac

Citation. — Nous sommes heureux de reproduire la citation suivante de Calmel Pierre-Henri, du 253^e d'infanterie :

« Soldat courageux et d'un entrain admirable. S'est distingué par son sang-froid le 21 octobre 1918 au cours d'une violente contre-attaque ennemie tirant sur les Allemands qui s'appréciaient de nos lignes et conservant sous le bombardement un calme et un entrain dignes d'éloges. »

Toutes nos félicitations à notre brave compatriote.

Gramat

Promotion. — Notre compatriote Henri Orlic, sergent-major, originaire de Gramat, est promu au grade d'officier d'administration à titre temporaire. Félicitations.

Labastide-Murat

Citation. — Notre jeune et vaillant compatriote Paul Causat, ancien élève de l'École normale de Cahors, de Labastide-Murat soldat au 11^e régiment d'infanterie, classe 19, a obtenu le titre d'élève aspirant en date du 23 décembre 1918 et est affecté au 140^e d'infanterie.

Nos meilleures félicitations à notre jeune compatriote.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

La déroute des Bolcheviks

D'après les dernières nouvelles anglaises, la déroute bolcheviste est complète en Estonie. Des régiments bolchevistes ont dû se replier.

D'après des informations du centre des Alliés à Omsk, les Bolcheviks ne représentent plus, maintenant, un parti politique, mais seulement des fractions infimes qui terrorisent la population.

Au-delà du Rhin

Le *New York Herald* relate qu'en vertu des clauses additionnelles de la prolongation de l'armistice, aujourd'hui même les troupes françaises d'occupation traverseront le Rhin pour occuper la tête de pont de Strasbourg.

Les constructions navales américaines

De Washington : Considérant qu'il y a lieu d'attendre les décisions de la Conférence de la paix sur le désarmement mondial, la Commission navale de la Chambre des représentants a décidé, samedi dernier, de retarder d'une semaine la discussion du bill proposant de poursuivre le programme des constructions navales pendant une nouvelle période de 3 années.

Bravo, les Suisses !

De Zurich : On se demande si la Conférence socialiste s'ouvrira à Berne le 3 février.

Le gouvernement suisse refuse d'admettre certains délégués russes bolchevistes.

La population de Lausanne est décidée à expulser elle-même ces délégués, si Lausanne restait désignée comme siège du Congrès.

Paris, 13 h. 15.

Télégramme arrivant au moment où nous mettons sous presse :

Les Cheminots. — Avant de se rendre à la Conférence de la Paix, Clemenceau a reçu la délégation des cheminots.

La Conférence. — Il n'y aura pas

BOUILLON LUX

Extrait pur de viande et de légumes

Se trouve dans toutes les Maisons d'Alimentation

GROS : Etablissements LUX, 58, rue Riquet, Toulouse

LES ETABLISSEMENTS LUX 58, rue Riquet, TOULOUSE demandent dans chaque chef-lieu de DÉPARTEMENT et dans chaque ARRONDISSEMENT, un Représentant bien introduit dans l'ALIMENTATION

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE IV
DANS L'ANGOISSE
ET DANS LES TÉNÉBREUX

(Suite)

Il venait d'acquiescer la certitude que son fils ne s'était pas irrémédiablement compromis par ces correspondances imprudentes que les jeunes gens écrivent avec tant de facilité, comme s'ils délireraient avec joie des verges pour les châtier plus tard.

Il éprouvait de cette certitude une satisfaction dont le reflet se lisait dans ses yeux.

Tout en chancelant et en tremblant, Madeleine était allée à un tiroir de secrétaire qu'elle ouvrit.

Elle en retira le petit portrait d'amateur que François lui avait donné au moment de son départ et derrière lequel il avait écrit, avec une date mémorable, ces mots auxquels elle avait accordé la fermeté d'un serment : « A vous pour jamais ! »

— Voilà tout ce que j'ai de lui, dit-elle en remettant le portrait à M. Delaunay. Et elle balbutia :

— Il ne m'aimait donc pas ?

— Si, mon enfant, il vous aimait. Il vous a aimée de cet amour fugitif des jeunes gens qui fait beaucoup de flamme, qui s'éteint rapidement et que l'on compare avec justesse à un feu de paille.

La jeune fille fit un mouvement négatif de la tête.

— Non, dit-elle, il ne m'a pas même aimée ainsi. Quand on aime on ne peut plus cesser d'aimer ; l'amour est un sentiment involontaire et tout puissant qu'on n'arrache pas de soi-même comme on extirpe une mauvaise herbe d'un champ. Moi je l'aimais et pour m'arracher mon amour, il faudrait m'arracher le cœur.

Crédule et sincère, Madeleine ne pouvait pas concevoir qu'on pût user de fourberie à son égard et malgré les maladroites et la gaucherie de M. Delaunay elle ne l'avait pas soupçonné un seul instant de duplicité.

Elle remit avec tant d'ingénuité, de douceur et de résignation les précieuses reliques de l'amour qui avait un instant illuminé sa vie, que M. Delaunay en fut troublé.

« Cette jeune fille est plus intéressante que je me l'étais imaginé, pensa-t-il ; il faudra que je fasse quelque chose pour elle. » Aussitôt qu'elle fut seule, Madeleine considéra toute l'étendue de sa

tristesse et de son malheur. Elle se demanda comment elle ferait pour vivre, à présent que le ressort intérieur qui la faisait mouvoir, qui la rendait capable de belles actions et de beaux sentiments était brisé.

A ce moment, Pascal et Simonne rentrèrent et devinèrent tous deux à ses yeux rougis et à son air soucieux qu'elle avait un gros chagrin.

Pascal se garda bien de se montrer indiscret et de lui poser des questions.

Simonne se hâta, de toute la vitesse de ses béquilles de venir jusqu'à elle, de se jeter dans ses bras, de l'étreindre avec force et elle lui dit :

— Je ne veux pas que tu aies de la peine, Madeleine ; je ne veux pas. Si je remarque que tu as pleuré, je serai très malheureuse, je m'apercrai que je n'ai plus qu'une jambe, que je ne peux plus courir comme les autres enfants, ni sauter ni danser des rondes et je pleurerai à mon tour...

« Madeleine songea que son chagrin était insignifiant en comparaison de celui qui attristait toute la vie de sa petite cousine. »

Simonne aurait vingt ans un jour, elle verrait ses compagnes se parer pour le bal, pour les fêtes, être gaies, être enivrées d'espérance et de bonheur et elle resterait tristement dans son coin, à lire un livre qui lui parlerait peut-être d'amour, à elle dont

l'infirmité éloignerait ceux qui songent, dans le printemps de leur vie, à se créer un foyer, à bâtir un nid, à se choisir une compagne.

Simonne verrait ses petites amies marcher au bras d'un fiancé ; elle verrait se rendre à l'autel, dans une claire toilette blanche, elle les verrait entourées de petits enfants et elle n'aurait aucune des consolations qui aident à supporter le poids de la vie.

Pauvre petite Simonne ! Pauvre petite Simonne...

« Madeleine l'embrassa tendrement et la repoussa. Va-t-en auprès de ton grand ami Pascal. »

Le vieux Pascal était devenu l'ami de l'enfant estropié. Il venait la voir chaque jour et lui racontait des histoires qu'il inventait le plus souvent et qui l'émouvaient ou la faisaient rire. Son imagination faisait miroiter aux yeux de l'enfant la bonté, le dévouement des animaux.

Le brave homme avait compris que l'infirmité de la fillette la vouerait à une vie solitaire et il s'était attaché tout de suite, par charité, à la préparer aux épreuves que sa glorieuse mutilation lui réservait.

Il lui vantait les mérites obscurs, le tendre attachement du chien pour celui qui est seul, qui a de la peine, qui pleure.

Il inventait des histoires dans lesquelles des femmes infortunées avaient été exposées à toutes les mi-

sères morales et physique ; dont la vie avait été un calvaire ; il peignait leur existence imaginaire avec les teintes les plus sombres et il les montrait consolées par l'affection d'un chien, d'un chat, de ces humbles animaux domestiques dont le cœur est incapable de trahison.

— Ceux qui n'ont rien, disait-il, n'ont pas de sujets de tristesse. Quand on n'a pas de mari, on n'est pas exposée à le voir mécontent, maussade, grincheux, violent et pire encore. Quand on n'a pas d'enfants, on n'est pas exposée à les voir ingrats. Quand on n'a pas de fortune, on n'est pas exposé à la ruine. Heureux ceux qui n'ont rien, car ils ont en esprit ce que les plus riches et les plus heureux ne posséderont jamais.

Simonne écoutait ces leçons ; se formait une âme différente de celle des autres enfants.

« Madeleine qui s'était alarmée en entendant le vieux Pascal proférer le dégoût que le monde lui inspirait, déclara que la plupart des hommes sont faux, cruels, méchants, intéressés, jaloux les uns des autres, incapables d'amitié sincère, comprenant à présent la portée de ces leçons, qui revenaient à dire « ne te fais pas d'illusion pour ne pas être déçu ; n'attends rien de l'avenir et s'il ne t'apporte rien, tu ne seras pas étonnée ni malheureuse. »

Des hommes, selon son habitude, Pascal ne montrait que les laideurs,

de réunion plénière avant la fin de la semaine. Les bureaux s'occupent aujourd'hui de la question coloniale, notamment de savoir si les colonies allemandes seront annexées ou si la Ligue des Nations en confiera l'exploitation à une autre puissance.

Démobilisation boche. — Situation de la démobilisation allemande au 10 janvier : Pour l'armée d'Occident, la totalité des troupes ont rejoint les centres de démobilisation. Pour l'armée d'Orient, 500.000 hommes sur 600 ont rejoint les centres. Le reste l'a rejoint le 18. Cent trente mille soldats allemands restent en dehors des frontières.

Chez les Centraux. — Le district minier de Kharbin est occupé depuis le 24 janvier par les Tchéco-Slovaques, ce qui va gêner la vie à Budapest.

Saxe et Prusse. — En Saxe on évolue vers la république bourgeoise, mais la Saxe restera associée à la Prusse.

AVIS DE NEUVAINES

Les familles BRUNET et ROQUES, Instituteurs à Cahors, ont l'honneur de prévenir leurs amis et connaissances qu'une messe de neuvaine à la mémoire de

Madame veuve BONIFACY, née PY sera célébrée à la Cathédrale le jeudi 30 janvier, à 8 heures du matin.

ON DEMANDE

Jeune fille pouvant soigner enfants et faire services femme de chambre. Références exigées. S'adresser : 4, rue Joachim-Murat.

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES
RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS
INSTALLATIONS
H. FABRE
40 et 42, rue Saint-James, CAHORS

AUX NÉGOCIANTS EN CYCLES

MM. GASTON, WILLIAMS et WIGMORE Importateurs — Exportateurs 1 et 3, rue Taïbout, Paris, ont l'honneur d'informer Messieurs les Négociants en Cycles de la région, qu'ils viennent de recevoir un très gros lot de moyeux de bicyclettes, ligne de 38, percés à 36 trous, filetage 34,7, nickelage 4^e qualité. Conditions, prix et échantillons seront envoyés sur demande.

DATTES muscades Aliques 38 francs
RAISINS de Corinthe..... 33 francs
FIGUES sarchoix..... 34 francs
AMARANDES casées douces..... 55 francs
SAVON blanc 72 % huile..... 37 francs
Postal de 10 kilos franco contre mandat.
D. BOGOWZA, 16, rue du Baignoir, MARSILLE. Expédition immédiate.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT